



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Mesdames, Messieurs,

En vertu des lois régissant les municipalités du Québec, en ma qualité de maire, j'ai le devoir de vous faire part de la situation financière de la Municipalité. Le rapport doit contenir certains éléments précis.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2009

a) ÉTAT DES RÉSULTATS

Recettes totales :	2 258 912 \$
Dépenses totales :	1 610 867 \$
Affectations d'éléments de conciliation à des fins comptables :	(621 541) \$
Surplus net :	26 504 \$

b) SURPLUS ACCUMULÉ

Le surplus accumulé qui était de 156 095 \$ au 31 décembre 2008 s'élève à 182 599 \$ au 31 décembre 2009.

c) IMMOBILISATIONS

Les actifs immobilisés de la Municipalité, soit l'ensemble des bâtiments et des structures municipales, ont une valeur amortie de 4 936 179 \$ au 31 décembre 2009.

d) RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À leur avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2009, ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminée à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES CONCERNANT LES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2010

Déjà un an que le conseil actuel est en poste. Nous formons une équipe qui est à l'écoute des citoyennes et citoyens et j'en suis très fier.

Lorsqu'un nouveau conseil est en place, il faut apprendre à se connaître, s'acclimater et s'approprier. En ce qui concerne les élus auxquels vous avez fait confiance, je pense que tout le monde travaille dans le même sens.

En date du 29 octobre 2010, les revenus sont de l'ordre de 2 043 764,45 \$ et les dépenses à jour s'élèvent à 1 321 465,85 \$.

Certains travaux d'entretien et orientations qui avaient été prévus en 2010 ont été reportés à cause de certaines contraintes diverses, autant du côté des différents ministères que du côté municipal.

Les sommes affectées à ces travaux d'entretien et d'investissements seront retirées du budget actuel afin d'être disponibles pour la réalisation des travaux en 2011. Les modifications apportées à l'organigramme de la municipalité permettront entre autres d'aller plus de l'avant dans cet aboutissement de ces travaux.

ORIENTATION BUDGÉTAIRE POUR L'ANNÉE 2011

L'arrivée du mois de novembre annonce la période d'élaboration des prévisions budgétaires. Précisons d'entrée de jeu qu'à ce stade de la préparation du budget, nous ne pouvons vous informer des engagements précis dans l'affectation des argents.

En l'an 2011, à l'égard des immobilisations, nous continuerons à prévoir des investissements afin de poursuivre l'amélioration du réseau routier et la pose d'asphalte sur certaines rues du développement domiciliaire.

Les dernières discussions avec le Ministère des Transports quant à la réfection de la route 137 à l'intersection de la rue Principale et la réfection de la rue Principale, elle-même, devraient se concrétiser en 2011. Avec la participation du Ministère, nous étudions la possibilité d'abaisser la cote près de l'Église.

Nous terminons à peine l'exercice du Programme du transfert de la taxe d'accise sur l'essence 2009, que nous entreprendrons celui des années 2010 – 2013, nous verrons à planifier et structurer les projets afin d'obtenir l'approbation de subventions gouvernementales en 2011.

Bien entendu, je passe sous silence une multitude de petits projets dans lesquels le conseil municipal travaille pour le mieux-être de ses contribuables, entre autres, la politique familiale qui sera mise en place au courant de l'année.

Étant donné qu'à cette étape, nous n'avons pas encore statué de façon précise sur les projets qui seront retenus, soyez assurés que les membres du Conseil municipal verront à injecter ses argents de façon rationnelle.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

	Rémuné- ration	Allo- cation	TOTAL
Maire:	11 497,32	5 748,66	17 245,98 \$
Conseiller à la M R C :	10 475,76	5 237,88	15 713,64 \$
Chacun des Conseillers :	3 832,44	1 916,22	5 748,66 \$

Ceci complète les devoirs et responsabilités que m'impose l'article 955 du code municipal.

Je remercie la population de me permettre de la servir à titre de maire, le tout dans le meilleur intérêt de la municipalité. Soyez assuré que pour toute assistance, soutien ou commentaires, je suis à votre entière disposition. Espérant que le temps nous permettra de bâtir et de travailler ensemble vers des objectifs communs qui profiteront à toute notre population.

En terminant, je suis heureux de faire partie d'une équipe, conseil municipal, employés et bénévoles qui ont à cœur la qualité de vie des citoyennes et citoyens de Sainte-Cécile. Soyez assurés que nous travaillerons pour vous et avec vous.

Sylvain Beaudoin, maire

N. B. : Tel que le prescrit la Loi (article 955 C.M.), je dépose la liste de tous les contrats ou factures comportant une dépense de plus de 25 000 \$ et des factures de 2 000 \$ et plus totalisant plus de 25 000 \$ pour un même fournisseur au cours de l'année 2010. Cette liste est disponible au bureau de la directrice générale pour consultation.